

[N°64]  
Décembre  
2015

# FLEURY' **mag**

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE FLEURY-MÉROGIS



LIBERTÉ  
ÉGALITÉ  
FRATERNITÉ



**P. 6** **RÉGIONALES**  
Élections  
les 6 et 13 décembre

**P. 10** **FÊTES**  
Noël dans  
les quartiers

**DOSSIER:**  
développement  
durable,  
Fleury agit  
P. 13-16



Fleury'mag, journal d'information de la Ville de Fleury-Mérogis, est imprimé à 3100 exemplaires sur papier 100 % recyclé.



## Magazine ..... p.4

- En images ..... p.4-5
- Obtenez une bourse pour passer le Bafa ..... p.6
- Quotient familial : plus d'équité ..... p.7

## Vivre ensemble

- Seniors : les sorties de décembre ..... p.8
- Nouvelle structure périscolaire à Langevin ..... p.9
- Les Résidences et les Aunettes fêtent Noël ! ..... p.10-11
- Portrait : Schahinesse Senbli, socio-coiffeuse ..... p.12

## Dossier ..... p.13

### Développement durable : Fleury agit

- Bilan carbone - Composteurs ..... p.14
- Jardins familiaux - Dates clés ..... p.15
- COP21, quèsaco ? ..... p.16

## Rendez-vous ..... p.17

- Escapade musicale avec Tchaïkovski ..... p.17
- Projection à la médiathèque ..... p.18
- Soirée roller ..... p.19
- Agenda ..... p.20

## Fleury pratique ..... p.21



**David DERROUET**

Maire de Fleury-Mérogis,  
vice-président de la communauté  
d'agglomération du Val d'Orge.

Madame, Monsieur,

Le 13 novembre, la France a été violemment frappée par les attentats de Paris qui nous ont tous choqués et meurtris. J'adresse toutes mes condoléances et tout mon soutien aux familles des victimes.

Au-delà de la solidarité qui doit nous unir toujours plus face à l'atrocité et de notre attachement aux valeurs que sont la liberté, l'égalité et la fraternité qui doivent nous guider, je tiens à vous rappeler les mesures que la municipalité a prises en application de l'état d'urgence décrété par le Président de la République. Ainsi :

- Le stationnement à proximité des équipements publics a été interdit ;
- Le chemin d'accès aux écoles et aux centres de loisirs a été balisé aux heures d'entrée et de sortie des écoles ;
- L'accueil des élèves du CMA est assuré directement par les professeurs, la porte d'entrée du CMA étant fermée au public.

Pour autant, la vie continue. Mieux, nous devons plus que jamais donner corps au vivre-ensemble. Ainsi les manifestations de fin d'année et notamment la soirée roller sont maintenues. Conformément aux consignes préfectorales, la sécurité a été renforcée. J'insiste sur le fait que pour cette manifestation, il est important que les parents accompagnent leurs enfants tout au long de la soirée.

Je vous invite par ailleurs, à l'heure où se déroule la COP21, à lire attentivement le dossier de ce mois-ci consacré au développement durable. Notre avenir est entre nos mains, c'est notre responsabilité d'agir pour nos enfants, à Fleury nous avançons toujours dans ce sens.

Enfin, à l'approche des fêtes de fin d'année, je tiens à vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année dans un contexte où nous avons tous besoin de nous rapprocher les uns des autres et de faire preuve de solidarité.

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

Fidèlement,

**Directeur de la publication :** David Derrouet • **Directrice de la communication :** Stéphanie Debauge • **Rédaction :** Stéphanie Debauge - Claire Robert • **Mise en pages :** Sophie Rouxel • **Conception graphique :** Studio Plus-SA - www.studioplussa.com • **Impression :** imprimerie Grenier • **Distribution :** Le Colporteur • **Photos et visuels :** Ville de Fleury-Mérogis - Pages 4 (cantine de l'amour), 5, 9 (en haut) : Djamilia Calin - Page 6 (en haut) : Fotolia.com - Page 24 : Georges Fournier (association Light Up).



1



2

3



2

3



4

5



**1 2 3 CANTINE DE L'AMOUR** • Samedi 21 novembre, c'est à la cantine de l'école Paul-Langevin que La compagnie simagine avait donné rendez-vous aux Floriacumois, pour conclure en beauté le projet artistique et participatif, mené depuis deux ans avec les habitants : Quand l'amour Fleury !

**4 MÉDIATHÈQUE** • Samedi 7 novembre, les tout-petits et leurs parents avaient rendez-vous à la médiathèque pour une sieste musicale avec la compagnie Chapi Chapo.

**5 COMMÉMORATION** • Très belle cérémonie, le 11 novembre dernier, pour le 97<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, en présence des associations d'anciens combattants, du maire David Derrouet, des élus de Fleury et de Hélène Dian-Leloup, conseillère départementale. Un grand remerciement à Claude Martin, maître de cérémonie, qui œuvrait pour la dernière fois à Fleury-Mérogis, après des années de dévouement au service du devoir de mémoire. La commémoration a aussi été l'occasion de décerner la Croix du combattant à Serge Séverin, adhérent de la Fnaca.

**BRAVO AUX JEUNES DIPLÔMÉS !** • Samedi soir 7 novembre, une vingtaine de jeunes diplômés floriacumois ont été solennellement récompensés par les élus de Fleury lors d'une cérémonie organisée à la salle Malraux. Comme chaque année, la municipalité tient en effet à valoriser les parcours de réussite, sous toutes leurs formes : diplôme national ou brevet, CAP ou diplôme d'université... tous les diplômés qualifiants sont récompensés. La soirée s'est déroulée en présence de David Derrouet, maire, de M. Akim Attia, délégué du Préfet pour l'Égalité des chances, d'Alexandra Karouani-Le Foll, adjointe au maire en charge de la Jeunesse, de Nadia Le Guern, adjointe au maire en charge de la Petite enfance et de Ahmed Naceh, conseiller municipal. Bravo à tous les jeunes diplômés qui, en prime, ont pu profiter d'un concert avec le rappeur Dandyguel dans le cadre des rendez-vous concerts, "Du son à Malraux" !

## ÉLECTIONS

## Régionales

Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre prochains. On votera pour les conseillers régionaux élus pour une durée de six ans. La région Île-de-France est l'une des treize régions de la nouvelle carte électorale. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 20h.

1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE

## Lutte contre le sida

Le 1<sup>er</sup> décembre est la journée mondiale de lutte contre le sida. A cette occasion, rappelons que des préservatifs, gratuits, masculins et féminins, sont à disposition à l'accueil de la mairie. Sida Info Service : 0 800 840 800



## JEUNESSE

## Obtenez une bourse pour passer le Bafa

Vous habitez à Fleury et avez entre 17 et 25 ans ? La mairie vous aide à passer le diplôme du Bafa, en finançant des aides pour huit jeunes de la commune.

Pour encourager les jeunes à s'insérer dans la vie active et bénéficier d'une première expérience professionnelle, la Ville de Fleury attribue chaque année depuis 2012 des aides financières aux jeunes Floriacumois qui souhaitent passer le diplôme du Bafa. Le Bafa, passeport incontournable pour travailler dans les métiers de l'animation, s'obtient après avoir suivi une formation payante, composée d'une session théorique, d'un stage pratique et d'un stage d'approfondissement. La bourse offerte par la mairie permet de prendre en charge la première session de formation générale ainsi que le stage pratique. La session d'approfondissement reste à la charge du jeune.

### Comment bénéficier d'une bourse Bafa ?

Il faut tout d'abord impérativement habiter à Fleury, être âgé de 17 à 25 ans, et être soit lycéen, soit étudiant ou demandeur d'emploi. Pour déposer sa candidature, le jeune devra écrire un courrier adressé à Alexandra Le Foll-Karouani, adjointe au maire en charge de la Jeunesse, entre le 4 et le 30 janvier. Les jeunes candidats seront ensuite invités par écrit à prendre rendez-vous au Point info jeunesse pour des entretiens avec des professionnels de l'animation, qui se dérouleront entre le 1<sup>er</sup> et le 19 février. Enfin, les candidats devront retourner un dossier de candidature dûment complété le lundi 7 mars au plus tard. Une commission d'attribution sélectionnera ensuite huit jeunes, en fonction des critères et des motivations des candidats. Une priorité sera donnée aux jeunes dont le projet professionnel justifie l'obtention du Bafa. Les candidats retenus suivront la première partie de la formation à Magnanville dans les Yvelines, du 16 au 23 avril, avec l'organisme de formation Afocal. Quant au stage pratique, il se déroulera durant les vacances scolaires 2016 dans les centres de loisirs de la ville. ■

**Rens. :** Point information jeunesse 01 69 72 19 66. Pour envoyer le courrier de demande : entre le 4 et le 30 janvier, en mairie, à l'attention de M<sup>me</sup> l'adjointe au maire en charge de la Jeunesse.

## CONSEIL CITOYEN DES AUNETTES

### Derniers jours pour participer !

Vous habitez le quartier des Aunettes et souhaitez participer à l'amélioration de la qualité de vie dans votre quartier ? Rejoignez le Conseil citoyen et partagez vos idées ! Pour faire partie du collège "habitants", il faut impérativement se faire connaître avant le 8 décembre en renvoyant en mairie le formulaire de candidature ou en le déposant dans les urnes à disposition (loge du gardien des Aunettes).

Un tirage au sort pour désigner les membres du Conseil (collège habitants) aura lieu le 10 décembre 2015 à 18h30 en mairie.

Téléchargez le formulaire sur [www.mairie-fleury-merogis.fr](http://www.mairie-fleury-merogis.fr)

Formulaire disponible également dans les points d'accueils municipaux. Renseignements : 01 69 46 72 72.



## ÉCONOMIE

### Lancement du Club entreprises

Le 26 novembre, une vingtaine de grosses entreprises des zones d'activité de Fleury étaient réunies en mairie, autour de David Derrouet et de Karine Ranvier, adjointe au maire en charge de l'Emploi et du Commerce. Objectif ? Préparer la création d'un "club entreprises" afin d'encourager les partenariats, de stimuler l'emploi local et d'échanger ensemble autour des grands projets de développement du territoire, comme la base aérienne ou la gare routière Valvert.

## TARIFS

### Quotient familial : plus d'équité

Restauration scolaire, centres de loisirs, étude surveillée, centre musical et artistique... comme chaque année à cette période, les familles floriacumois ont reçu les premières factures de l'année scolaire. Voté le 22 juin, le nouveau mode de calcul du quotient familial favorise une plus grande équité, chaque famille paie en fonction de son niveau de revenu.

Le 22 juin dernier, comme vous aviez pu le lire dans de précédents numéros du *Fleury'mag*, les élus du Conseil municipal ont voté de nouvelles modalités pour le calcul du quotient familial. Deux changements majeurs ont été actés à cette occasion : le quotient est désormais calculé sur l'année scolaire (du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août) et les tranches ont été recalculées selon les revenus variant d'un niveau très bas jusqu'à très haut sur la ville. Une décision qui vise à actualiser un mode de calcul datant d'une dizaine d'années, qui prenait donc insuffisamment en compte la réalité des familles. Le deuxième grand objectif de cette réforme était de favoriser une plus grande justice sociale. "Le quotient familial est une politique tarifaire qui n'a de sens que si elle prend en compte le niveau de revenu des familles et la réalité économique dans laquelle elles évoluent. En réformant le calcul du

quotient, nous avons ainsi favorisé une logique de justice sociale. Il est important de souligner que cette réforme du quotient ne diminue ni n'augmente les recettes de la commune", explique David Derrouet, maire de Fleury-Mérogis. Aujourd'hui, près de 400 familles ont bénéficié de cette modification qui concerne les tarifs des services muni-

cipaux (restauration, accueils périscolaires, centres de loisirs, classes de découverte, études surveillées...), hors petite enfance et service Retraités. Les activités "retraités" avaient déjà bénéficié d'une évolution du quotient en début d'année. Quant aux tarifs "petite enfance", ils dépendent d'un barème de la Caisse d'allocations familiales. ■





SENIORS

## Les sorties de décembre

Chaque mois, un programme de sorties, activités et services est proposé aux retraités de la ville.

### Jeudi 10 décembre

**Seniors = consommateurs avertis**  
Journée de prévention et d'information.  
Voir vignette ci-dessous.  
9h-16h à la MJD  
Val d'Orge.

### Mardi 15 décembre

**Distribution de cadeaux**  
Distribution de cadeaux de Noël aux résidents de la maison de retraite.  
14h30-15h30 à la maison de retraite Marcel-Paul.

### Jeudi 17 décembre

**Goûter de Noël**  
Goûter de Noël et atelier de création de composition florale.  
Gratuit.  
14h-17h Espace intergénérationnel.

### Lundi 4 janvier 2016\*

**Séance cinéma - 18h**  
Au Ciné 220 à Brétigny-sur-Orge.  
**Nous trois ou rien**  
Comédie dramatique de Kheiron.  
Film français avec Kheiron, Leïla Bekhti...  
Durée : 1h42.  
*Depuis un petit village du sud de l'Iran jusqu'aux cités parisiennes, Kheiron nous raconte le destin hors du commun de ses parents Hibat et Fereshteh, éternels optimistes, dans une comédie aux airs de conte universel qui évoque l'amour familial, le don de soi et surtout l'idéal d'un vivre-ensemble.*  
Tarif au QF (voir tableau).  
Départ mairie : 17h15  
Centre commercial : 17h20.

## Navettes courses

- > **Auchan : vendredi 4 décembre.**
- > **Leclerc Fleury : vendredi 11 décembre.**
- > **Carrefour S<sup>te</sup>-Geneviève : vendredi 18 décembre.**

### Horaires du bus

- Départs**
- > **Mairie : 9h**
  - > **Rond-point Chaqueux : 9h10**
  - > **Centre commercial : 9h20**
  - > **Leclerc rue Rosa-Parks : 9h30.**
- Retours (du centre commercial)**
- > **11h15.**



### Dès janvier 2016

**Formalité administrative**  
Vous êtes invités à remettre au service Retraités en mairie votre dernier avis d'imposition pour le calcul de votre quotient familial.

→ Pour toute activité, l'inscription est obligatoire au **01 69 46 72 00** ou sur place à l'accueil mairie.

\* Sortie sous réserve, en fonction des directives préfectorales.



## GROUPE SCOLAIRE PAUL-LANGEVIN

# Un équipement flambant neuf pour les enfants

Située juste à côté du groupe scolaire Paul-Langevin, quartier des Résidences, l'équipement en construction depuis l'été devrait ouvrir ses portes fin janvier. Comme à l'école Joliot-Curie toute proche, "Paul-Langevin" aura désormais une structure dédiée et flambant neuve pour l'accueil périscolaire.

Plus que quelques semaines à patienter pour les élèves inscrits à l'accueil périscolaire de l'école Langevin. Ils seront accueillis fin janvier au plus tard dans la toute nouvelle structure qui s'est élevée juste à côté de l'établissement. Des salles d'activités spacieuses, adaptées aux maternelles et aux primaires, une très bonne isolation acoustique et thermique, des rangements fonctionnels pour entreposer le matériel pédagogique... pour les enfants comme pour les animateurs, l'ouverture de la structure est une bonne nouvelle. L'accueil se faisait jusqu'alors dans les salles de restauration et les salles de classe.

Avec un lieu spécifique et adapté, les animateurs ne seront plus contraints à chaque séance de monter et démonter le matériel, et disposeront de toutes les ressources sur place pour déployer de nouveaux projets éducatifs. L'équipement, qui répond aux normes RT2012, compte parmi ce qui se fait de mieux en termes de sécurité, d'isolation et de confort. Sur une surface totale de 282 mètres carrés, les espaces comprennent deux salles d'activités, un hall pour l'accueil des parents, des sanitaires, et un bureau administratif pour l'accueil pré et post-scolaire. Mais ce n'est pas

tout : une salle et un deuxième bureau sont aussi réservés pour le futur Relais d'assistantes maternelles, qui sera accueilli dans les prochains mois au sein de l'équipement. Pour l'heure, seul l'APPS (Accueil péri et post-scolaire) ouvre ses portes en janvier. Le futur RAM, qui requiert un montage de projet spécifique et complexe avec la Caisse d'allocations familiales, rejoindra la structure ultérieurement. ■

**Inauguration le samedi 9 janvier à 10h30.**

\* Accueils les matins et soirs, avant et après la classe.



### Barème des tarifs (en fonction du quotient familial)

Ressources annuelles	Taux d'effort de participation	Sortie cinéma
0 à 9 000 €	10%	50 cents
9 001 à 11 988 €	20%	1 €
11 989 à 16 788 €	40%	2 €
16 789 à 22 788 €	60%	3 €
22 789 euros et +	100%	5 €



## VOIRIE

### La rue Montcoquet à l'étude

Dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement pour l'entretien des voiries de la ville, les travaux d'enfouissement des réseaux (électricité, téléphone, fibre...) de la rue Montcoquet sont prévus en 2016 par l'agglomération du Val d'Orge. Afin de préparer ces travaux, le bureau d'études "Études et Synergie", missionné par l'agglomération, contactera les riverains par téléphone et à domicile, à partir du mois de décembre.

## COMMERCE

### Changement de propriétaire au Beaulieu !

M. et M<sup>me</sup> Zhang prennent les commandes du Beaulieu. Installés depuis le 2 novembre, les nouveaux propriétaires ont aménagé les horaires : le bar-tabac ouvre désormais à 6h30 au lieu de 7h et ferme à 19h au lieu de 19h30. Autre nouveauté : le Beaulieu est aussi ouvert les jours fériés, mais il est fermé le dimanche.



## QUARTIERS

## Les Résidences et les Aunettes fêtent Noël !

Pour les Aunettes, c'est une tradition. Chaque année, à l'approche des fêtes, le quartier célèbre Noël lors d'une grande fête conviviale, organisée avec l'aide des habitants. Pour la deuxième année, les Résidences participent aussi aux festivités.

Un défilé de mode, un spectacle hip-hop, une mini-fanfare... cette année, le père Noël a concocté un cadeau spécial pour les Aunettes et les Résidences : un Noël en musique ! Pour cela, il n'a pas hésité à solliciter la complicité des habitants et des associations des quartiers. En tout premier lieu, les enfants ont été mis à contribution. Juste retour des choses, ils seront les rois de la fête ! Sous les feux des projecteurs de la salle Malraux, ce sont eux, les "stars" du défilé de mode d'ouverture des festivités, orchestré par les bénévoles de Réagir. L'association n'en est pas à son premier coup d'essai puisqu'elle organise régulièrement des défilés de mode d'habitants, au cours desquels

sont présentées les tenues réalisées au sein de l'atelier couture de l'asso. Pour Noël, Réagir s'essaie pour la première fois à un défilé "couture" pour enfants. Une manière de les valoriser et surtout de partager un moment de bonne humeur, sans prétention !

### Fêter Noël en fanfare

Participation, valorisation des talents et de la diversité des habitants, tel est le crédo des organisateurs de l'événement, co-piloté par la mairie, l'agglomération, les acteurs du quartier - Réagir, la CNL... - , dans le cadre de la Politique de la ville. Mieux qu'un spectacle "clé en main", prêt à consommer, les organisateurs ont tenu à mettre en valeur toutes les



énergies, nombreuses, aussi bien aux Aunettes qu'aux Résidences. Le résultat est un programme sur mesure, conçu par et pour les habitants, de A à Z ou presque ! L'affiche elle-même

a été réalisée par les enfants de la Réussite éducative et de l'association. Il était une fois, dans le cadre d'un atelier mené par la référente action Chloé Frésil.

Dans le même esprit, le contenu de l'après-midi donne un coup de projecteur sur les divers talents des deux quartiers. Après le défilé de mode, place à des représentations hip-hop, mettant en scène des jeunes du Centre musical et artistique. Puis c'est une proposition festive et dansante, à laquelle nous convie le groupe de musique invité pour l'occasion : Roger Cactus, chanteur joyeux et loufoque, interprète ses propres compositions, mais aussi des standards jazz et funk. Trombone, saxophone, clarinette, soubassophone, banjo... les enfants vont découvrir les sonorités de tous ces instruments, et se laisser entraîner dans des rythmes endiablés ! Car attention, pas question d'écouter le concert sagement assis sur son siège ; ce n'est pas le genre de la maison. Roger Cactus, qui, plus tôt dans l'après-midi, animera aussi des ateliers pour les enfants de Réagir

et de la Réussite éducative, profite de son spectacle pour échanger avec le public et le faire participer, tout en présentant les instruments de sa joyeuse fanfare. Dans une salle décorée par les bénévoles de Réagir, tout le monde est invité à danser, dans un grand bal festif ! Rythmes zouk, ska, country, funk... il y en a pour tous les goûts ! ■

**Mercredi 16 décembre**  
**À partir de 16h**  
**Salle André-Malraux**  
**Gratuit**  
**Les enfants doivent être accompagnés**  
**Rens. : 01 69 46 72 09**



## DÉCORATIONS

### Fleury s'illumine

À l'approche des fêtes, la Ville se pare de décorations et lumières festives. Pour la deuxième année, la Ville et l'agglomération du Val d'Orge ont souhaité louer de nouvelles décorations de Noël pour réduire la facture énergétique tout en conservant la qualité et l'attrait des installations lumineuses. Équipées de Led, les nouvelles illuminations égaieront les quartiers de Fleury pendant le mois de décembre et les fêtes de fin d'année.



## MAISON DE RETRAITE

### Marché de Noël à Marcel-Paul

La maison de retraite Marcel-Paul vous invite à son marché de Noël **samedi 5 décembre** de 14h à 18h, avec la participation des résidents. Venez nombreux !

Renseignements :  
 01 69 25 65 00

## JEUNESSE

### Le Chalet s'illumine pour Noël

Le 21 décembre, à partir de 20h, le service Jeunesse vous ouvre les portes du Chalet qui, pour l'occasion, brillera de mille feux ! Avec l'aide des jeunes Floriacumois, la structure sera entièrement décorée aux couleurs de Noël pour accueillir parents et jeunes autour d'un chocolat chaud et de gourmandises à déguster. Si la météo le permet, vous pourrez aussi observer le ciel étoilé avec un télescope, à l'occasion du stage scientifique proposé durant les vacances. Une occasion de découvrir les activités proposées, de rencontrer et de discuter avec les animateurs ! Pendant les congés de Noël, malgré l'annulation de sorties pour cause de plan Vigipirate, l'équipe jeunesse a concocté un beau programme : quoi de mieux qu'un chalet pour une vraie fausse soirée montagnarde... comme si on y était ? Ou encore un atelier chocolat, un atelier déco de mugs, un stage culinaire... de quoi réchauffer les cœurs et les esprits en cette période hivernale !

Renseignements et inscriptions : Espace Jeunes Le Chalet - 01 69 46 72 74

COIFFURE SOLIDAIRE

## Schahinesse, socio-coiffeuse

*“J’aime aller jusqu’au bout de ce que j’entreprends”, confie Schahinesse Senbli, jeune femme énergique de 34 ans. On la croit volontiers : son parcours atteste d’une succession d’expériences professionnelles rondement menées. Aujourd’hui, la jeune Floriacumoise se lance dans une nouvelle aventure qui allie intelligemment son métier initial et ses aspirations profondes : la socio-coiffure.*

Son CAP et son brevet de coiffure en poche, Schahinesse Senbli a travaillé une quinzaine d’années dans des salons de coiffure privés. Elle a expérimenté plusieurs enseignes avant d’ouvrir la sienne à Longpont-sur-Orge. De 2006 à 2009, elle a donc exercé son métier à son compte. *“Je ne regrette pas cette belle expérience mais elle n’était plus assez satisfaisante. Les enjeux commerciaux et le marketing ne correspondaient plus à mon état d’esprit. Je voulais remettre de l’humain au cœur de mon travail.”*

**Changement de cap**

Schahinesse Senbli revend alors son salon de coiffure et choisit de se consacrer à l’éducation de ses deux enfants. Pour agrandir son logement et améliorer son cadre de vie, la famille s’installe dans une maison de ville à Fleury-Mérogis, dans le quar-

tier des Chaqueux. *“Quel bonheur d’avoir un bout de jardin !”* Pendant son congé parental, la jeune maman réfléchit à son avenir professionnel. Inscrite au service Emploi de la mairie, elle rencontre la responsable Catherine Langlade qui la met en relation avec une socio-esthéticienne. *“C’est le déclic ! J’ai été immédiatement séduite par les valeurs et les objectifs de “l’agence de style solidaire”. Et la coiffure venait naturellement compléter les soins esthétiques auprès des personnes fragilisées !”* L’agence lui donne l’occasion de tester son nouveau métier auprès des bénéficiaires du RSA. D’autres occasions ne tardent pas à se présenter : atelier “coiffure solidaire” en mairie, forum emploi au centre pénitentiaire... En parallèle, elle consolide son projet d’entrepreneuriat en intégrant l’ESS’COOP, coopérative d’activités et d’emploi de l’Essonne.

**Un métier qui soigne et révèle**

Le métier de la socio-coiffure est très récent. *“Il n’y a pas plus de cinquante socio-coiffeurs en France !”*, affirme Marie-Pierre Darthayette, directrice de la SOCO Academy. Pour répondre à une forte demande de coiffeurs qualifiés en milieu médical, médico-social et social (patients en chimiothérapie, personnes âgées, isolées, handicapées, etc.), elle crée en 2011 un centre de formation à Biarritz, puis à Paris en 2015. C’est la seule formation de socio-coiffure reconnue et certifiée par l’État. Schahinesse Senbli saisit cette opportunité et fait partie de la première promotion parisienne. *“Cette formation de six mois m’a beaucoup apporté au niveau savoir-être, santé, psychologie. Je viens de finir mon mémoire sur la socio-coiffure en milieu carcéral.”* Pour la jeune Floriacumoise en effet, la socio-coiffure touche à l’image de soi et à l’intime, valorise le potentiel de chaque personne, aide à retrouver estime et confiance. Des étapes nécessaires à la réinsertion sociale et professionnelle. Avec Schahinesse Senbli, la socio-coiffure a visiblement trouvé son ambassadrice. ■

Plus d’infos sur [www.socio-coiffure.fr](http://www.socio-coiffure.fr)



ENVIRONNEMENT

# Développement durable : Fleury agit

**Augmentation de la population mondiale, diminution des ressources planétaires, inégalités sociales, changements climatiques de grande ampleur... Tous ces phénomènes, constatés depuis les années 60-70, remettent en cause le modèle de développement des sociétés industrielles et interrogent l’avenir de la planète. Élus, administrations, associations, citoyens, entreprises, tous les acteurs sont appelés à relever le défi du développement durable dont l’actuelle COP21 (du 30 novembre au 11 décembre 2015) représente un volet crucial (voir page 16). Sur le territoire de la commune, le développement durable se traduit par des actions concrètes dans de nombreux secteurs. Les résultats encourageants du bilan carbone 2014 incitent la ville à poursuivre ses efforts. ■**

## ► DÉVELOPPEMENT DURABLE : FLEURY AGIT

Le bilan carbone est en quelque sorte une photographie des activités de la commune à une date donnée et selon un angle CO<sub>2</sub>. Validée par l'ADEME, cette méthode vise à établir un diagnostic et un programme pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. À Fleury, c'est l'agence MEV (Maîtrise de l'énergie en ville) qui a été missionnée pour établir le bilan carbone de la ville, en 2009 puis en 2014, dans le cadre d'un agenda 21 communal. La comparaison entre ces deux bilans montre que la ville a stabilisé ses émissions de gaz à effet de serre. Pour aller plus loin, elle doit envisager un nouveau plan d'actions. Ce dernier viendra compléter et renforcer les progrès déjà réalisés dans de nombreux secteurs.

### Bilan carbone : émissions stabilisées

Les résultats du bilan carbone 2014, comparés à celui de 2009, montre une stabilité des émissions de gaz à effet de serre : 2063 t. éq. CO<sub>2</sub> contre 2171 tonnes éq. CO<sub>2</sub> (-5%). Alors

que la commune est en pleine mutation, notamment en termes d'accroissement de la population et de développement d'infrastructures publiques, certains secteurs ont enregistré des baisses sensibles : l'énergie et le chauffage (-73 t. éq. CO<sub>2</sub>), les fournitures (-29 t. éq. CO<sub>2</sub>), les déchets (-23 t. éq. CO<sub>2</sub>).

### Un programme d'actions pour l'avenir

La Ville étudie des pistes d'actions pour poursuivre la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre. Il s'agit, par exemple, de moderniser les systèmes d'éclairage des bâtiments communaux, à l'image de la salle André-Malraux, désormais équipée en lumière de type LED. Il faudra également revoir l'isolation de certains bâtiments anciens et optimiser la gestion du chauffage. Par ailleurs, de récents achats de véhicules (utilitaire et voiture électriques...), permettent de renouveler le parc automobile de la Ville en tenant compte des critères environnementaux. Des



bornes de recharge pour les véhicules électriques sont également à l'étude, en lien avec le Smoys (Syndicat mixte Orge Yvette Seine). En matière de transport, certains projets seront également discutés : circulations douces, stationnements pour les vélos, mobilité partagée... La réduction des fournitures (matériel de bureautique, photocopies, stocks alimentaires...) pourra être accentuée par l'impression recto-verso des documents administratifs, la réduction du gaspillage alimentaire, etc. S'il reste encore beaucoup à faire, certains domaines ont effectué de grandes avancées. C'est notamment le cas dans la construction des nouveaux logements et bâtiments publics ainsi que dans les domaines des espaces verts et des aménagements paysagers.

### Bâtir durable

La ville de Fleury-Mérogis est en

plein essor. Elle s'est transformée et agrandie ces dernières années. Une telle mutation doit s'accompagner d'un développement harmonieux entre les espaces naturels et bâtis, entre les anciens et nouveaux quartiers, etc. Il s'agit de bâtir durable et de respecter le PLU (Plan local d'urbanisme) et le PADD (Plan d'aménagement et de développement durable). La réhabilitation du quartier des Aunettes, par exemple, est bénéfique sur le plan environnemental : qualité paysagère du quartier, amélioration des performances énergétiques des logements... Par ailleurs, tous les bâtiments construits récemment (cabinet médical, local pétaque, espace intergénérationnel, crèche et accueils périscolaires...) répondent aux nouvelles normes environnementales (HQE, RT2012, BBC). Le nouveau groupe scolaire Robert-Desnos, par exemple, est

équipé d'une isolation performante et de toits végétalisés. Aux Joncs-Marins, certaines maisons de ville bénéficient de panneaux et chauffe-eaux solaires. De même, les aménagements extérieurs du quartier (voirie, circulations piétonnes, espaces verts...) ont été étudiés avec soin. L'agence Paule Green a imaginé des aménagements à la fois écologiques et économiques (voir *Fleury'mag* nov. 2015). Un ingénieux système de noues, reliées entre elles, absorbe le ruissellement des eaux de pluie tout en maintenant la fertilité et la vitalité des sols, favorise la biodiversité du milieu, réalimente les nappes phréatiques et dépollue les eaux.

### Un cadre de vie préservé

Ville verte au cœur du Val d'Orge, la commune dispose d'une grande forêt régionale, Saint-Eutrope, d'un étang, de parcs et de jardins... ►

## Dates clés

**1971** : naissance des premières associations écologistes. Création en France du ministère de l'Environnement.

**1972** : 1<sup>re</sup> conférence mondiale de l'ONU sur l'environnement à Stockholm.

**1979** : 1<sup>re</sup> conférence mondiale sur le climat à Genève.

**1987** : rapport Brundtland sur la nécessité d'un "développement durable".

**1988** : création du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

**1990** : 1<sup>er</sup> rapport du GIEC qui confirme l'existence du réchauffement climatique et la responsabilité humaine dans ce phénomène. →

## EN BREF

### Bilan carbone

Résultat en 2014 : 2063 tonnes éq. CO<sub>2</sub>

Le bilan carbone 2014 de la Ville de Fleury-Mérogis est quasiment équivalent à celui de 2009 (2171 tonnes éq. CO<sub>2</sub>). Il montre une stabilisation des émissions de gaz à effet de serre concernant le patrimoine et les services de la commune, alors même que la ville effectue une importante mutation (croissance démographique et développement des services et infrastructures afférents).

### Composteurs

Vous venez d'emménager à Fleury ? Pensez aux composteurs ! Une solution pratique pour réduire les déchets de cuisine et déchets verts. L'agglomération du Val d'Orge met à disposition des habitants des composteurs individuels en kit. Pour obtenir gratuitement votre composteur (400 litres) et votre poubelle de cuisine (bio-seau), adressez votre demande par mail à [l.fouminet@agglo-valdorge.fr](mailto:l.fouminet@agglo-valdorge.fr) ou présentez-vous directement au centre technique communautaire (16 bis, rue Denis-Papin à Saint-Michel). N'oubliez pas votre justificatif de domicile et votre pièce d'identité. Toutes les infos au 06 71 00 01 69 et sur le site [www.agglo-valdorge.fr](http://www.agglo-valdorge.fr)



### Jardins familiaux

La commune compte 64 jardins familiaux, dans le quartier des Résidences. Situés en milieu urbain, ces jardins renforcent le lien avec la nature et préservent des espaces de biodiversité. Chaque "jardinier-locataire" dispose d'une surface de 200 m<sup>2</sup>, d'un cabanon et d'un composteur. Une association gère l'attribution des emplacements et l'entretien des parties communes. Lieu de détente et de ressourcement, les jardins incitent également aux bonnes pratiques. "La plupart des jardiniers réalisent un compost. Je les vois passer avec leur bio-seau", raconte Christian Masse, président de l'association des Jardins familiaux. "Ils désherbent à la main et n'utilisent quasiment aucun désherbant. Ils n'achètent pas non plus d'engrais chimiques puisqu'ils récupèrent du fumier dans un centre équestre local." Cultiver ses légumes, ses fruits, ses herbes aromatiques, c'est produire une partie de sa nourriture, accroître son autonomie alimentaire, améliorer la fraîcheur et la qualité de ses repas, pratiquer une activité utile et valorisante, etc. Intéressés par les jardins ? N'hésitez pas à renouveler votre demande car des places se libèrent régulièrement.

Rens. : 01 60 16 96 18.





► 60% de territoire communal est ainsi couvert d'espaces naturels. Pour respecter ce cadre de vie, les nouveaux lotissements s'entourent de jardins et d'espaces paysagers. La

coulée verte traverse le quartier des Joncs-Marins. Il s'agit aussi de veiller à la qualité de l'eau, de l'air, du sol et de la biodiversité. La Ville est engagée depuis plusieurs années dans le programme Phyt'Eaux Cités initié par le syndicat des eaux d'Île-de-France. C'est à ce titre qu'elle abandonne peu à peu l'utilisation des produits phytosanitaires (herbicides, insecticides, fongicides) au profit de méthodes alternatives pour l'entretien des espaces verts (désherbage mécanique, paillage et mulch, prairies fleuries, application du principe "un arbre abattu = un arbre replanté"...). Abeilles et moutons ont également fait leur apparition à Fleury. Des moutons paissent tranquillement au centre Manhès tandis que des ruches ont été installées derrière les buttes du centre pénitentiaire. L'installation d'un apiculteur répond à plusieurs objectifs : élevage d'essaims d'abeilles noires françaises, production annuelle de miel, visites et formations en direction des personnes détenues, etc.

#### Le Val d'Orge se mobilise

Dans le cadre du plan local de prévention des déchets, l'agglomération du Val d'Orge s'est engagée à réduire de 7% ses déchets sur 5 ans. Les Valdorgiens sont donc incités à agir en ce sens : campagne de sensibilisation au tri, mise à disposition de composteurs gratuits (voir encadré p. 14). Par ailleurs, à partir de 2016, dix ambassadeurs du tri, récemment recrutés par la CA du Val d'Orge, seront à pied d'œuvre dans les quartiers. Enfin, une quarantaine de familles se sont portées volontaires pour accueillir chez elles des poules dans le cadre de l'opération "Adopte une poule" ! Une poule peut en effet ingurgiter jusqu'à 150 kg de déchets organiques et produire 200 œufs par an ! A suivre... ■



#### MÉDIATHÈQUE

## Un mercredi avec Tchaïkovski



Connaissez-vous le musicien et compositeur russe Tchaïkovski (1840-1893) ? Grande figure du romantisme russe du 19<sup>e</sup> siècle, il est l'auteur de nombreux opéras, symphonies, concertos, suites et pièces pour piano. C'est lui qui donna ses lettres de noblesse à la musique de ballet et qui fut l'auteur de véritables "tubes" à son époque ! Mercredi 16 décembre, les élèves du CMA se rendront à la médiathèque pour une "escapade musicale" et une immersion dans l'univers du grand compositeur. Une initiation qui se fera à travers des présentations vidéo, films et disques, mais aussi grâce à des extraits et arrangements joués par les élèves et les professeurs du CMA (Jean-Marc Philippon, Arnaud Gransac, Martin Sadou et Wafa Ben Abdesslem Harbaoui). Les deux séances sont ouvertes à tous (parents, amis...). ■

Escapade musicale - mercredi 16 décembre - médiathèque Elsa-Triolet - séances : 14h30-16h et 16h30-18h  
Inscriptions au 01 60 16 84 29.

#### COP21, QU'ES-CE QUE C'EST ?

La COP21, conférence des Nations unies sur les changements climatiques, a lieu à Paris-Le Bourget jusqu'au 11 décembre 2015. Elle accueille plus de 150 chefs d'État et de gouvernements et rassemble 20 000 représentants et observateurs venus du monde entier. La conférence doit "aboutir, pour la première fois, à un accord universel et contraignant permettant de lutter efficacement contre le dérèglement climatique et d'impulser la transition vers des sociétés et des économies résilientes et sobres en carbone". Les participants doivent notamment s'engager à limiter le réchauffement climatique en dessous de deux degrés. Baisse des émissions de gaz à effet de serre, adaptation aux changements climatiques, contribution nationale et aide financière en direction des pays en développement, solutions initiées par les acteurs non gouvernementaux (villes, régions, entreprises, associations...). Tels sont les grands volets de cette conférence internationale d'ampleur inédite.



► 1992 : Sommet de la Terre à Rio de Janeiro. 173 gouvernements adoptent l'Agenda 21, programme d'actions pour le 21<sup>e</sup> siècle.

1997 : signature du protocole de Kyoto. Entré en vigueur en 2005, il oblige les signataires à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre de 5,5%.

2002 : conférence de Durban sur les changements climatiques.

2009 : la COP15/CMP5 à Copenhague valide l'objectif commun de contenir le réchauffement climatique en dessous des 2° C.

2012 : la conférence de Doha entérine une seconde période d'engagement du protocole de Kyoto (2013/2020) pour pallier le vide juridique.

2015 (février-octobre) : les pays de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUC) produisent un texte servant de base aux futures négociations.

30 novembre-11 décembre 2015 : la France préside et accueille la COP21 (Conférence des Nations unies sur les changements climatiques) sur le site du Bourget.

## NOUVEAU

**Association Meas Charity**

Une nouvelle association floriacumoise a été créée en octobre dernier. Initiée par des habitants du nouveau quartier des Joncs-Marins, l'association Meas Charity se donne pour objet d'améliorer les conditions de vie des sans-abri, des malades hospitalisés, des personnes isolées, des familles nombreuses, etc. Apporter un soutien moral, psychologique et social aux personnes fragilisées, tel est l'objectif de la nouvelle association. L'association souhaite organiser des "galas de charité", des tournois sportifs solidaires...

• Meas Charity - 119, rue du CNR - Fleury-Mérogis

## MÉDIATHÈQUE

**Lecture d'albums**

**Mercredi 9 décembre** à 16h, les bibliothécaires accueillent les tout-petits (à partir de 3 ans) et leurs parents pour un temps partagé de lectures d'albums.

## CMA

**Auditions publiques**

Les auditions publiques des élèves ont lieu au Centre musical et artistique à 19h. Prochains rendez-vous : les **lundi 7, mercredi 9, mardi 15, mercredi 16, jeudi 17 déc.** Venez les encourager !

## CINÉMA

**La reconquête du cristal magique**

A l'approche de Noël, la médiathèque vous invite au cinéma. Rendez-vous samedi 12 décembre à 16h pour une séance familiale avec "Le Cristal Magique du Père Noël".

Un cristal magique permet au Père Noël de multiplier ses efforts et de distribuer les cadeaux aux enfants du monde entier, comblant ainsi toutes les familles. Mais Basil, l'assistant du Père Noël, est un personnage mal intentionné qui échafaude d'autres tentions. Il compte dérober le cristal, utiliser son pouvoir pour contrôler l'esprit des enfants et les asservir... Grâce au courage d'un jeune humain, Yotan, les assistants du Père Noël vont partir à la reconquête du fameux cristal. Une aventure qui leur fera vivre toutes sortes de situations péril-

leuses. Pour Yotan, ce sera aussi l'occasion de devenir le leader d'une troupe d'élite de distribution de cadeaux... ■

**Le Cristal Magique du Père Noël**

Un film de Antti Haikala  
**Samedi 12 décembre à 16h**  
Médiathèque Elsa-Triolet  
(59, rue André-Malraux)  
Projection pour toute la famille  
Gratuit  
Résa au 01 60 16 30 60.



## 10 ANS

**Soirée roller**

L'association Light Up organise, en partenariat avec la Ville, la 10<sup>e</sup> édition de la soirée roller. Rendez-vous samedi 19 décembre au gymnase à partir de 17h. Au programme : roller-dance et DJ, laser show, ateliers light painting et parcours lumineux... En cette fin d'année, assombrie par l'actualité, place à la lumière !

Chaque année, juste avant Noël, la soirée roller réunit au complexe sportif Jacques-Anquetil plus de huit cents personnes ! Une grande piste de roller est installée dans une des salles du gymnase et de nombreuses animations sont proposées aux familles. Pour cette 10<sup>e</sup> édition, c'est le thème de la lumière qui a été retenu. Un clin d'œil à la fois au nom de l'association organisatrice (Light Up) et à l'événement international "2015 année de la lumière" initié par l'ONU.

**Piste de roller : un modèle unique**  
Samedi 19 décembre, les enfants retrouveront la fameuse piste de roller. "Nous sommes quasiment les seuls à utiliser ce type de structure", commente Georges Fournier, président de l'association Light Up. Toute la soirée, la piste sera accessible aux enfants à partir de 3 ans (accompagnés d'un adulte). Il est conseillé aux enfants d'apporter leurs rollers pour éviter l'attente ! Pour ceux qui n'ont pas de rollers, le prêt est gratuit. Et pour que tout le monde, petits et grands, trouve sa place sur la piste, des sessions seront organisées : la minute vitesse ou football, la séquence des tout-petits, etc. C'est d'ailleurs un professionnel qui assurera l'animation roller. Tous en piste !

**Ateliers et surprises éblouissantes**

La soirée roller sera placée sous le signe de la lumière. Un étonnant laser show, assuré par un technicien de l'entreprise Laser movement, modifiera la perception du lieu, habillant la salle d'effets de laser ultra puissants... Par ailleurs, les habitants seront invités à expérimenter, à l'intérieur de plusieurs stands, différentes ambiances, sensorielles et insolites. Un parcours lumineux qui emmènera le public de l'ombre à la lumière, de l'éclairage tamisé aux effets stroboscopiques... Deux ateliers seront également proposés aux familles : démonstrations et initiations au light painting avec le collectif La Goutte d'Art.

**10 ans déjà !**

La soirée roller est née en 2005 d'une idée simple : mettre à disposition des habitants un espace pour pratiquer le roller. Après avoir donné naissance à une association, les jeunes ont obtenu la création d'un skatepark à Fleury et ont initié une grande soirée conviviale autour des festivités de Noël. "Nous avons le sentiment, partagé par de nombreux Floriacumois, qu'il manquait un rendez-vous convivial au creux de l'hiver. Nous avons donc imaginé un projet simple et sans prétention, capable de répondre à un réel besoin et d'encourager la pratique du roller." D'années en années, la soirée roller a pris de l'ampleur, déclinée sous différentes formes : soirées pirate, Halloween, tropicale, Noël, médiévale... Une belle réussite qui fête ses 10 ans ! ■

## SPORT

**Badminton : il reste encore des places !**

L'association BAD FM 91 dispose encore de places pour tous ceux qui souhaitent pratiquer le badminton dans une ambiance détendue et conviviale. Les enfants de 12 à 16 ans peuvent encore s'inscrire sur le créneau du vendredi de 18h à 20h ; il reste également des places sur les créneaux adultes des lundi, mercredi et vendredi de 20h à 22h. Les inscriptions (50 euros/an pour les enfants, 65 euros/an pour les adultes) se font sur place auprès des encadrants. Les volants sont fournis, des chaussures de salle sont par contre indispensables. Inscrivez-vous vite !

**BAD FM91**

Président : Didier Bauduin  
06 83 82 62 01  
www.badfm91.com  
mail : badfm91@aliceadsl.fr

**Soirée roller**

**Samedi 19 décembre**  
De 17h à minuit  
Complexe sportif Jacques-Anquetil  
Association Light Up /  
Ville de Fleury-Mérogis /  
La Goutte d'Art /  
Laser movement  
Rens. : 01 69 46 72 09



**Samedi 5 décembre**  
14h-18h maison de retraite  
Marcel-Paul

### Marché de Noël

La maison de retraite vous invite  
à son marché de Noël.

Lire page 10

**Dimanches 6 et 13 décembre**

### Elections régionales

Élection des conseillers régionaux.

Lire page 6

**Mercredi 9 décembre à 16h**

### Médiathèque

#### Lectures d'albums

Temps partagé de lectures  
avec les tout-petits.

Lire page 18

**Les 14, 15, 17 et 18 décembre**

### 18h salle Malraux

#### Les crèches fêtent Noël

Les structures petite enfance fêtent  
Noël avec les enfants des crèches.

#### COLLECTES DES DÉCHETS MÉNAGERS

##### • Déchets végétaux (pavillonnaire)

Dans le bac au couvercle vert  
et 3 fagots attachés.

Collectes d'hiver : à partir de  
janvier 2016.

##### • Objets encombrants

Secteur collectif : les mercredis  
2 décembre et 16 décembre.

Secteur pavillonnaire : mercredi  
16 décembre.

**Samedi 12 décembre à 16h**

### Médiathèque Elsa-Triolet

#### Le Cristal Magique du Père Noël

Projection d'un film d'animation  
de Antti Haikala. A partir de 3 ans.

Durée 1h20.

Gratuit sur réservation au 01 60 16 30 60.

Lire page 18



**Mercredi 16 décembre**

14h30 et 16h30

### Médiathèque Elsa-Triolet

#### Escapade musicale avec Tchaïkovski

Immersion dans l'univers  
du compositeur avec les élèves  
du CMA.

Inscriptions au 01 60 16 84 29

Lire page 17

**Mercredi 16 décembre**

16h salle Malraux

#### Les Résidences et les Aunettes fêtent Noël !

Défilé des enfants, représentation  
hip-hop, bal-spectacle.

Lire pages 10-11

**Samedi 19 décembre**

de 17h à minuit

### Complexe sportif

#### Jacques-Anquetil

#### Soirée Roller

La soirée Roller et l'association  
Light Up fêtent leurs 10 ans !  
A partir de 3 ans.

Entrée et prêt de rollers gratuits.  
Piste de roller dance et DJ.

Laser show, atelier light painting,  
parcours lumineux.

Restauration légère sur place.

Lire pages 19 et 24

**Du 21 au 31 décembre**

#### Point information jeunesse

Le Pij sera fermé  
du 21 au 31 décembre 2015.

**Lundi 21 décembre à partir de 20h**

### Chalet rue Pierre-Brossolette

#### Illumination du Chalet

Le Chalet brillera de mille feux  
sous son manteau de lumière !

Lire page 11

**Rappels :** pas de collecte les jours  
fériés. Sortir vos déchets après 19h,  
la veille du passage du service.

**Attention,** jours de ramassage  
différents pour l'impasse de la  
Gribelette et la rue des Roseaux.

#### Pour tout renseignement :

0 800 293 991 (appel gratuit).

www.agglo-valdorge.fr

#### PERMANENCE EN MAIRIE

##### • AVOCAT CONSEIL

De 10h à 11h45

le vendredi 18 décembre.

## Rencontrez vos élu-e-s



**David Derrouet,**  
maire, vice-président  
de la communauté  
d'agglomération du Val  
d'Orge



**Aline Cabeza,**  
maire-adjointe chargée  
de la Culture, du  
Logement et de la Lutte  
contre les discriminations



**Nathalie Batard,**  
maire-adjointe chargée  
de l'Enfance et du Scolaire



**Claude Boutin,**  
maire-adjoint chargé  
des Travaux  
et de la Sécurité routière



**Nadia Le Guern,**  
maire-adjointe chargée  
de la Petite enfance  
et de la Réussite éducative



**Didier Rajobson,**  
maire-adjoint chargé  
du Sport, de la Vie  
associative et du  
Développement durable



**Alexandra  
Karouani-Le Foll,**  
maire-adjointe chargée  
de la Jeunesse  
et des Retraités



**Karine Ranvier,**  
maire-adjointe chargée  
de l'Action sociale,  
de l'Emploi, de l'Insertion  
et du Commerce



**Martine Chabot,**  
maire-adjointe chargée  
de l'Aménagement  
du territoire et de  
l'Environnement



**Germain Battais,**  
conseiller municipal



**Joseph Jasmin,**  
conseiller municipal



**Célia Legenty,**  
conseillère municipale  
déléguée communautaire



**Boualem Benaoua,**  
conseiller municipal  
délégué communautaire



**Stéphane Bernard,**  
conseiller municipal



**Catherine Degoul,**  
conseillère municipale



**Ahmed Naceh,**  
conseiller municipal



**Nathalie Clavier,**  
conseillère municipale



**Faouzi Cherchali,**  
conseiller municipal



**Plamena Main,**  
conseillère municipale



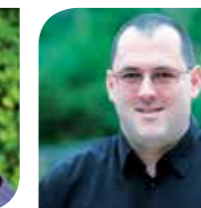
**Gisèle Bikandou,**  
conseillère municipale



**Didier Fillat,**  
conseiller municipal



**Caroline Séverin,**  
conseillère municipale



**Nicolas Piffault,**  
conseiller municipal

## Élu-e-s de l'opposition



**Bruno Hyson,**  
conseiller municipal



**Ruddy Sitcharn,**  
conseiller municipal



**Abdel Yassine,**  
conseiller municipal



**Clotilde Clavier,**  
conseillère municipale



**Annie Saltzmann,**  
conseillère municipale  
Front de gauche



**Jean-Marc Frésil,**  
conseiller municipal

Chers Floriacumois, Floriacumois, malheureusement, la France a de nouveau été frappée par des actes extrémistes d'une rare violence. C'est l'ensemble de notre démocratie et notre modèle républicain qui est mis à mal. Modèle qui est fondé sur la liberté, l'égalité et la fraternité. Ne nous laissons pas diviser par ceux qui veulent nous atteindre, qui veulent nous opposer les uns aux autres en fonction de nos origines ou de notre religion. Malgré nos différentes opinions politiques et philosophiques, nous devons rester fermes et unis face à toutes ces attaques. Sachant que ces trois symboles, Liberté, Egalité et Fraternité sont le ciment de notre civilisation que rien ni personne ne doit pouvoir ébranler. Nous apportons tout notre soutien aux familles des victimes de cette barbarie. Malgré ce contexte difficile, nous sommes appelés aux urnes les 6 et 13 décembre 2015 pour les élections régionales. Quelle meilleure preuve de notre vie démocratique et liberté de pensée que de se déplacer massivement afin de nous exprimer, s'abstenir serait leur donner raison et, d'une manière, une forme de renoncement à nos valeurs républicaines. Notre groupe, en vue de ces élections, apporte son soutien à la liste de large rassemblement de la droite et du centre conduite par **VALERIE PECRESSE**. C'est la seule liste qui a des propositions concrètes et chiffrées. Unique candidate qui s'est engagée, en cas de victoire, à n'exercer qu'un seul mandat. Bien fidèlement.  
Ruddy et Bruno

**#Nous Sommes Unis**

**Nous partageons la tristesse profonde**, l'émotion de notre peuple face à la vague monstrueuse d'attentats qui a frappé notre pays. **Nous exprimons nos condoléances aux familles des victimes et à leurs proches.** **Nous saluons la mobilisation** et le travail admirables réalisés par l'ensemble des agents des services publics à l'occasion de ces événements dramatiques. **Nous appelons à rejeter** absolument tout amalgame et **toutes discriminations**, à ne pas montrer du doigt une partie de la population française. Ce serait tomber dans le piège tendu par les terroristes. **Ceux-ci ont pris pour cible**, par leurs actes odieux, **les valeurs fondamentales de notre pays** et de notre République, la liberté, l'égalité, la fraternité, tout ce qui permet de vivre ensemble et faire société. Et alors que nos dirigeants nous déclarent que désormais, **"nous sommes en guerre", refusons-le.** Ne les laissons plus faire la guerre en notre nom ; cette guerre **qui produit un monde toujours plus fou, plus inégalitaire, plus pauvre** justifiant les discours de haine de ceux que nous prétendons combattre.



Abdel YASSINE et Clotilde CLAVIER  
Groupe Fleury Ensemble

<http://fleuryensemble.blogspot.fr/>  
Facebook: Fleury Ensemble

**TROIS FOIS NON!** En 2012, la majorité municipale achète le relais de Fleury (bar restaurant au village) au prix de **237 000 €**, plus le fonds de commerce pour un montant de **75 000 €**, soit au total **312 000 €**. En 2012, seul le **Front de Gauche vote contre** cet achat inadapté. Trois ans plus tard, après des études coûteuses de réhabilitation, entretien, ravalement et des sondages de diagnostics immobiliers qui ont provoqué des détériorations, le Maire remet en vente ce bien qui n'est plus estimé qu'à **221 000 euros** ! Pour le Conseil Municipal du 9/11/2015, **le FDG formule 3 AMENDEMENTS** : **Le 1er amendement**, demande que le résultat des votes, des 19 élus de LA MAJORITE qui ont voté POUR et 4 élus du FDG qui ont voté CONTRE, soit inscrit dans la délibération. Réponse du Maire : **NON, amendement refusé.** (La majorité municipale qui s'esclaffait hier, a du mal à reconnaître son ineptie !). **Le 2e** est de rajouter l'**information du coût** de l'entretien de ce bâtiment, devenu insalubre. Pour le Maire c'est **NON, amendement refusé.** (Visiblement ce dernier ne veut pas rendre des comptes sur ses erreurs de gestion !). **Le 3e** est de demander que les recettes de cette vente soient affectées en priorité à l'éclairage du stade. C'est **NON, amendement refusé.** Après avoir sur-urbanisé le quartier jonc marin, quel sort est réservé au village ? Pas de débat ! Alors que les projets "VAL VERT" où l'Opération d'Intérêt National de construire plus de 20 000 logements concernent les Floriacumois. Annie SALTZMANN, Front de Gauche - f "Fleury Demain"

TRIBUNE DE JEAN-MARC FRÉSIL

Texte non communiqué.

**POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC VOS ÉLU-E-S :**

• **Avec le maire, vice-président de l'agglomération du Val d'Orge, David DERROUET**  
01 69 46 72 00

• **Avec les conseillers municipaux**  
01 69 46 72 44  
• **Avec la délégation de Stéphane RAFFALLI, conseiller départemental**, sur RV - 06 21 04 73 36

• **Avec Malek BOUTIH, député de l'Essonne**, sur RV - 01 60 15 56 53  
boutihmalek@gmail.com

**HÔTEL DE VILLE**

12, rue Roger-Clavier - BP 107  
91706 Fleury-Mérogis cedex  
01 69 46 72 00  
www.mairie-fleury-merogis.fr  
Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30. Samedi : de 9h à 12h.  
**Mairie fermée le mercredi.**

**AUTRES NUMÉROS**

- **LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL D'ORGE**  
1, pl. Saint-Exupéry  
91704 S<sup>te</sup>-Geneviève-des-Bois cedex  
01 69 72 18 00
- **MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT**  
Le Trianon - 72, route de Corbeil  
91360 Villemoisson-sur-Orge  
01 69 46 81 50
- **GENDARMERIE DE FLEURY**  
1, avenue des Peupliers  
01 60 15 72 05

• **MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS**

4, rue François-Joliot-Curie  
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois  
01 69 46 57 60

• **ASSISTANTES SOCIALES**

Espace familial Louis-Daquin  
Sur RV - 01 69 46 57 60

• **MISSION LOCALE DU VAL D'ORGE**

27, avenue de Brétigny  
Sainte-Geneviève-des-Bois  
01 60 15 54 00

• **CAF**

- **Sainte-Geneviève-des-Bois**  
4, rue Jean-Jacques-Rousseau  
Sur RV - 01 60 91 88 94

- **Morsang-sur-Orge**

34, avenue René-Cassin  
1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis du mois de 14h à 16h

**TAXIS**

- **M. Belamine** : 06 08 81 60 60
- **M. Pereira** : 06 08 02 02 85  
ou 01 69 51 37 36
- **Transport accompagné** :  
06 27 88 88 77 ou 09 81 85 34 71

**GUIDE SANTÉ**

• **PROTECTION INFANTILE**

Prévention santé gratuite pour les enfants de 0 à 6 ans - Maison de la petite enfance - 01 69 46 67 06  
Consultations sur RV

• **MÉDECINS GÉNÉRALISTES**

Sylvie BERNARD : 3, rue Pablo-Picasso, 01 69 04 11 59  
Patrick CHAPUZOT : 4, rue Salvador-Allende, 01 60 15 82 83  
Andrzej PLATEK : cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux, 01 60 15 49 06  
Philippe VIENOT : cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux, 01 69 51 27 23

• **INFIRMIERS** (cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux) :  
Malika MOUMEN, 06 64 83 86 21  
Frédéric VARENNE, 06 63 25 14 22

• **CMPP**

6, rue du CNR - 01 60 16 02 69

• **SOS MÉDECINS**

Tél. : 08 26 88 91 91 - 24h/24

• **KINÉSITHÉRAPEUTE**

Valérie PROVOST, cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux à Fleury - 06 33 58 93 34  
ou 09 51 44 33 80

• **DENTISTE**

10, rue de l'Orge  
D<sup>r</sup> KORBER : 01 60 16 64 17

• **PHARMACIES**

Linda ICHIR  
2, avenue du Docteur-Fichez  
01 69 24 39 90  
Marianne LECHERTIER  
5, pl. du 8-Mai-1945 - 01 60 15 80 83

• **CENTRE JEAN-MOULIN**

Réadaptation professionnelle  
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 66 00

• **RÉSIDENCE MARCEL-PAUL (EHPAD)**

8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 65 00

• **CENTRE HOSPITALIER MANHÈS**

8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 00

CARNET

**Naissances**

- AMMAR Nassim né le 2/11/2015.
- FONTAINE Jayden, Jean, Albert né le 3/11/2015.
- NEMOUCHI Naïm né le 5/11/2015.
- SÉAU Tony né le 9/11/2015.
- MEDJEKDOUD Sami, Youssef né le 10/11/2015.
- DEHIL Syrine née le 18/11/2015.
- ADALBERT Skyla, Fidélia née le 21/11/2015.

LA VILLE DE FLEURY-MEROGIS & L'ASSOCIATION LIGHT UP

PRESENTENT

# LA FÊTE DES 10 ANS SOIRÉE ROLLER

**SAM 19 DEC 2015**  
COMPLEXE SPORTIF JACQUES ANQUETIL  
**17H-00H**

**2015**  
ANNÉE DE  
LA LUMIÈRE

## AU PROGRAMME

**ENTREE ET PRET DE ROLLERS GRATUITS**  
Pensez à apporter vos rollers pour éviter l'attente !

PISTE DE **ROLLER-DANSE & DJ**  
**LASER SHOW - ATELIER LIGHT PAINTING**  
**PARCOURS LUMINEUX**

A PARTIR DE **3 ANS** (accompagné d'un adulte)

RESTAURATION LEGERE SUR PLACE



**LASER MOVEMENT**  
CRÉATEUR D'ÉMOTION



Renseignements au 01.69.46.72.09  
[www.mairie-fleury-merogis.fr](http://www.mairie-fleury-merogis.fr)



Ville de Fleury Mérogis  
Association LIGHT UP